



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

limitations de vitesse

Question écrite n° 57221

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les revendications de l'Union des usagers de la route, qui regroupe des associations d'automobilistes et de motards, concernant le projet de réduire la vitesse maximale de 90 à 80 km/h sur les routes secondaires. Le 16 mai 2014, le Centre national de la sécurité routière (CNSR) s'est réuni pour étudier cette recommandation. Il souhaiterait connaître sa position actuelle sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57221

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4658